

Chers habitants,

La Mairie vous informe que des travaux sont prévus sur la remise en état de l'accotement de la voirie à partir du 11 Décembre 2024 pour une durée d'environ 15 jours.

Les rues concernées sont les suivantes (voir plan ci-joint)

- Rue de la Moinardière
- Rue du Châtelard

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

Merci de votre compréhension.

Je vous prie d'accepter mes sincères salutations,

**Monsieur le Maire,**  
**Philippe SOULISSE**

